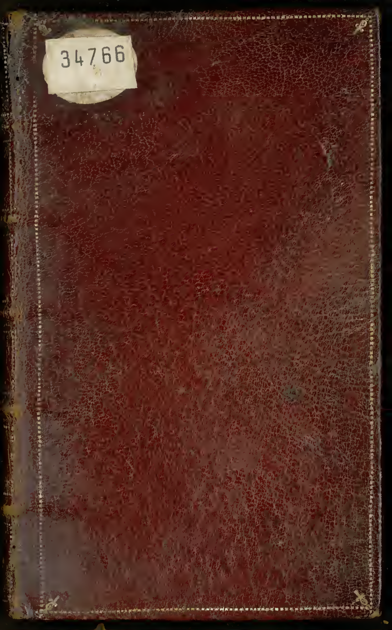








RECIT EXACT D'UNE GROSSESSE EXTRAORDINAIRE.

Observée à l'Hôtel-Dieu de Paris.

IL a paru dans le Journal des Sçavans, du Lundy 26. Novembre dernier, l'Extrait d'une Lettre de Monsieur Saviard Maître Chirurgien Juré à Paris, dans laquelle il parle d'une Femme grosse, qui mourut le 13. du mois d'Octobre de cette année, à l'Hôtel-Dieu, où elle étoit venuë six semaines auparavant pour y faire ses couches. Comme je prens beaucoup de part aux faits qui regardent la Méde-

cine, je lûs avec attention toute cette Lettre, & je fus surpris d'y apprendre que ceux qui firent l'ouverture du corps de cette Femme, incontinent aprés sa mort, (ainsi que cela se pratique en ces sortes d'occasions) pour ondoyer ou baptiser les enfans, avoient trouvé le fœtus hors de la matrice, dans laquelle il n'avoit pas même jamais été.

Je jugeai, que cette grossesse auroit pû être accompagnée de bien des circonstances curieuses, dont la Lettre ne faisoit aucune mention; ce qui me fit résoudre à aller voir pour m'en instruire, Madame de Goüey Maîtresse Sage-femme de l'Hôtel-Dieu, habile dans sa Profession, prudente dans ce qu'elle opére, & tres-capable de bien remarquer ce qui arrive tous les jours d'extraordinaire sur le fait des Accouchemens, dont elle a un tres-grand usage, & Monsieur de Joüy Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, que j'appris avec plaisir par la Lettre, avoir été un de ceux qui ouvrirent cette Femme, parce qu'il est mon Amy, & que je sçai que personne n'a plus d'appli-

cation & d'adresse que lui dans tout ce qui est du ressort de la Chirurgie.

Je leur montrai le Journal & l'Extrait de cette Lettre : ils me dirent qu'ils s'étonnoient fort que Monsieur Saviard eût eû la demangeaison d'écrire le premier sur un fait qui ne lui étoit pas assez connu, & où il ne pouvoit rien sçavoir de ce qui s'étoit passé de remarquable durant la grossesse de cette Femme, puisqu'il ne l'avois pas vûë avant sa mort : qu'au reste son rapport sur l'état des choses dans le tems de l'ouverture, ne pouvoit pas être trop fidéle, ni assez précis, parce qu'il n'avoit pas été present ; & que, lorsque quelques heures aprés on examina le sujet avec plus de soin, en presence de quantité d'honnêtes Gens qui y furent mandez, ne pouvant regarder qu'à peine par dessus les épaules des autres, il ne lui étoit pas aisé de distinguer chaque chose.

Cette réponse de Mad. de Goüey & de Monsieur de Joüy redoubla ma curiosité ; & je les priai avec instance, de me donner le détail de ce qu'ils avoient vû & de ce qu'ils a-

voient appris de la Malade même, étant perſuadé que perſonne ne pouvoit avoir autant de connoiſſance qu'eux de cette affaire, qu'ils avoient ſuivie pas à pas; & je les engageai à la fin à me communiquer tout ce qu'ils ſçavoient là-deſſus.

L'obſervation étant des plus rares & des plus importantes, j'ai crû obliger le Public, du moins ceux qui aiment la Médecine, en leur racontant toute l'Hiſtoire à peu prés dans les termes qu'elle a été faite par les deux perſonnes dont je viens de parler. Mais pour la mieux éclaircir, on a crû qu'il étoit à propos de détromper d'abord le Public, en rapportant l'Extrait de Monſieur Saviard, dont on marquera les erreurs par articles; enſuite de quoi on donnera le Recit des choſes comme elles ont été, afin que les Phyſiciens étant mieux informez, n'aillent pas exercer leur eſprit ſur des chiméres; mais que raiſonnant ſur ce qui eſt conſtant & tres-verifié, ils en puiſſent tirer des conſéquences plus juſtes, touchant la maniére dont le fœtus s'engendre & s'accroît.

EXTRAIT *de la Lettre de Monſieur Saviard, avec la Critique.*

EXTRAIT.

UNe Femme groſſe vint à l'Hôtel-Dieu il y a ſix ſemaines, pour faire ſes couches de ſon troiſiéme ou quatriéme enfant. Treize ou quatorze jours avant ſa mort, elle ſouffroit des douleurs exceſſives dans la region ombilicale, & épigaſtrique, par les différens mouvemens de ſon enfant; ce qui lui faiſoit demander un prompt ſecours, & ſouhaiter qu'on lui ouvrît le côté; mais on ne l'écouta pas, jugeant la choſe trop perilleuſe.

CRITIQUE.

Si le Sieur Saviard eût vû cette Femme avant ſa mort, il n'auroit pas allegué faux en cet endroit : car il auroit ſçû d'elle-même, qu'en ſes dix ou douze derniers jours elle ne ſouffroit preſque plus, parce qu'alors une diſ-

position à l'hydropisie se manifesta, & que son enfant avoit apparemment perdu la vie.

Elle mourut le 13. du mois d'Octobre dernier. Aussi-tôt Messieurs Colignon & de Joüy, assistez de Madame de Gouëy Maîtresse Sage-femme, en firent promptement l'ouverture, pour tirer l'enfant mort ou vif, comme on a coûtume de faire en pareille occasion.

Si le Sieur Saviard avoit consulté les Registres Mortuaires de l'Hôtel-Dieu, il auroit sçû que cette mort arriva un Dimanche 21. Octobre de la presente année.

Ils apperçûrent par cette ouverture que l'enfant étoit mort, & observérent qu'il n'étoit point dans la matrice, la trouvant toute entiére auprés de lui. Ils remirent l'examen du reste au lendemain [a], & mandérent Monsieur Hemmerez le Médecin, Monsieur Mauriceau Maître Chirurgien Juré & tres-habile Accoucheur, Monsieur du Verney Médecin Anatomiste du Jardin du Roi, Monsieur Mery Maître Chirurgien, & moi, & plusieurs au-

tres Chirurgiens, tant de l'Hôtel-Dieu que de la Ville.

Ce fut l'apréſdînée même du jour de la mort, qu'on fit cet Examen.

Nous examinâmes avec attention le corps de cette Femme, & trouvâmes ce qui ſuit :

Toutes les parties qui compoſent la matrice, tant internes qu'externes, auſſi-bien que ſon vagin, étoient fort ſaines. Elle étoit de la groſſeur de celle d'une Femme accouchée depuis dix ou douze jours. Son orifice interne étoit livide, par les différents attouchemens qu'on lui avoit faits, tant avant qu'aprés ſa mort.

Ce fait n'eſt pas vrai; l'orifice interne s'eſt trouvé auſſi ſain que le reſte de la matrice: Ceux qui étoient mieux placez que Monſieur Saviard l'ont mieux vû que lui & l'ont jugé tres-ſain; & cet orifice ne pouvoit point être livide par les divers attouchemens qu'on y avoit faits avant la mort de la Femme, puiſque Monſieur de Joüy & Madame de Goüey, qui ſont les ſeuls qui l'ont touchée, avoüent n'avoir pû atteindre qu'aux bords & aux extrémitez de cet

orifice interne , & de ne l'avoir pû toucher que superficiellement, quoi qu'ils eussent fait tout ce qui étoit possible pour aller plus avant, s'assûrer de l'état de la matrice.

Il ne se trouva aucune marque de cicatrice ni de trou que ceux des deux trompes ; encore avoit on assez de peine d'y introduire des soyes de cochon. Toute la Compagnie convint que l'enfant n'avoit point été conçû dans la matrice, & qu'il n'y avoit point sejourné.

Le testicule droit ou Ovaire étoit fort sain ; mais la trompe & sa frange étoient pourries par l'endroit où elle étoit attachée aux membranes du péritoine qui formoient la poche où l'enfant étoit enveloppé.

Il n'y a que le Sieur Saviard qui ait la hardiesse d'assûrer que les membranes du péritoine formoient la poche qui renfermoit le fœtus ; cette origine n'est pas aussi certaine que celle qu'on assignera ci-dessous.

Le testicule gauche étoit gros comme un œuf de poule *b*, rempli d'une serosité puante, & le ligament large,

la trompe & sa frange étoient pourries.

b *Il ne se trouve guères d'œufs de poule aussi petits qu'étoit ce testicule.*

Cette poche étoit située entre la matrice & le rectum, dans la cavité que forme l'os sacrum par sa courbure.

Il n'a pas bien compris la situation de cette poche, non plus que celle de l'enfant dans ce même sac; on les verra mieux décrites dans le récit que nous en donne Monsieur de Joüy qui les a vûës.

L'Enfant y étoit à genoux, inclinant du côté droit, & devoit y être mort depuis sept ou huit jours; car l'épiderme se levoit facilement.

La raison que Monsieur Saviard donne pour prouver la mort de l'enfant, ne suffit pas; car on a vû des enfans venir en vie, quoi-que leur épiderme se levât aisément, même jusques sur le visage, pour être demeurez quelque tems à sec dans la matrice, les eaux s'étant écoulées un peu avant l'accouchement: Cela arrive encore lorsque les Femmes grosses

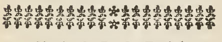
deviennent hydropiques ; parce que les ſels âcres qui cauſent cette maladie ſe mêlant dans l'humeur qui environne l'enfant, uſent ou détachent aiſément cette pellicule : On voit d'ordinaire la même choſe dans un enfant qui aura reſté long-tems au paſſage ; car les continuelles douleurs & les violentes agitations de la mere aigriſſent alors & diſſolvent l'acide & les ſoûfres de ſes parties humides, comme on le connoît par leurs differentes couleurs noire, livide, &c. & par leur odeur puante : mais cela ne s'apprend que dans la grande pratique des Accouchemens.

Il étoit ſorti de ſon placenta, y étant néanmoins attaché par ſon cordon ; & le placenta étant ſorti de la poche, s'étoit rangé du côté gauche, ce qui donna iſſuë à quantité de ſang épanché dans la capacité. Ses bords s'étant raprochez les uns des autres, il repréſentoit la figure d'une boule à joüer aux quilles. Toutes les membranes qui formoient cette poche, & celles qui l'environnoient, étoient gangrenées.

Les membranes de la poche n'étoient

veritablement, gangrenées qu'à leurs parties superieures, que Monsieur de Joüy coupa & enleva avec l'enfant: Le reste qui étoit demeuré dans le fond du bassin ou du vuide formé par la courbure de l'os sacrum, non-plus que les membranes qui l'environnoient, ne parurent pas à toute la Compagnie, aussi corrompuës que le marque ici M. Saviard,

Je croi que la grosseur qu'on a remarquée à la matrice, ne vient que du reflux du sang & des esprits qui portoient la nourriture au fœtus lorsqu'il vivoit.



RAPPORT

DE MADAME De Goüey.

LA Femme d'un Marchand d'or & d'argent de la ruë S. Denys, âgée d'environ trente-quatre ans, d'un empérament assez délicat, ayant

déja eû quatre enfans tous venus à bien, & dont il reste encore un âgé de six ans, se trouvant grosse d'un cinquiéme, conçû dans les chagrins que peuvent causer les mauvaises affaires d'un Marchand, fut obligée d'avoir recours à la charité de l'Hôtel-Dieu, où elle se presenta le vingtiéme de Septembre dernier: Elle y fut reçûë par moi Maîtresse Sage-femme, & elle me dit qu'elle étoit à peu prés sur son neuviéme mois: Mais se plaignant d'une maniére extraordinaire, je la fis coucher devant moi; je remarquai aussi tôt quelque chose de particulier dans cette grossesse, le ventre me paroissant faire une bosse ou éminence considerable au côté droit vers l'ombilic: Examinant cette éminence, tant pour sa figure qui alloit en pointe, que pour la grandeur de son volume; je crûs distinguer assez bien comme la tête d'un enfant. Le ventre ne me sembla pas au dessous de l'ombilic d'une grosseur proportionnée à celle qu'il avoit au dessus, ni au tems de la grossesse; je ne vis rien de singulier pour l'ex-

térieur au côté gauche. Voulant toucher cette Femme dés ce moment-là, je ne pûs trouver l'orifice interne de la matrice ; mais je diſtinguai avec mon doigt indice, au travers du vagin une membrane tenduë, épaiſſe, & remplie d'eau, dans laquelle je ſentois le pied d'un enfant replié contre ſa cuiſſe. Ce fait m'étoit nouveau ; & je le fis obſerver à mes premiéres Apprentiſſes. Je la touchai une ſeconde fois pour mieux chercher cet orifice interne, que je crûs retourné ſous le pubis & fort retiré, en ſorte que pour y atteindre, j'aurois eû beſoin d'avoir le doigt indice une fois plus long. Je demeurai donc incertaine, ſi l'enfant dont je venois de toucher le talon, étoit au dedans ou au dehors de la matrice ; mais trouvant la Femme beaucoup affoiblie, je la laiſſai : je recommandai d'en prendre du ſoin, & de la bien nourrir, d'autant qu'elle me dit qu'il y avoit trois jours qu'elle n'avoit pris d'aliment, ce qui devoit avoir affoibli la mere & ſon fruit. Cette Femme ayant repris un peu de forces ſe

plaignoit toûjours de plus en plus, ne pouvant demeurer couchée, ni même sur les côtez ou sur le dos ; mais elle étoit contrainte de se tenir incessamment ou dans un fauteüil, ou sur ses genoux dans son lit, la tête un peu panchée vers son estomac.

Je fus curieuse de la retoucher trois jours aprés, mais je ne trouvai plus les choses au même état qu'elles m'avoient paru en arrivant ; je ne sentis plus d'enfant, & tout ce que je pûs faire, même avec bien de la peine, fut de toucher tant soit peu l'extrémité de l'orifice interne, de maniére que je ne pûs encore juger de l'état de la matrice : cela me donna envie d'interroger cette Femme sur les tems & toutes les circonstances de sa grossesse ; & elle me dit, que dés les premiéres six semaines qu'elle se connut enceinte, elle entra dans des douleurs aussi grandes que continuelles, qui se terminoient toutes & pressoient vers l'ombilic ; que ces douleurs durérent jusqu'au troisiéme mois ; & que depuis le troisiéme jusqu'au sixiéme, elle avoit été agitée de convulsions & souf-

fert des eſpéces de létargies furieuſes, étant ſouvent tombée dans des foibleſſes & des défaillances extrêmes, qui firent réſoudre à lui donner ſes derniers Sacremens, deſeſpérant de ſa vie : que depuis le ſixiéme juſqu'au huitiéme elle reprit un meilleur état, ce qui l'avoit beaucoup fortifiée auſſi-bien que ſon enfant : que les douleurs qu'elle avoit ſouffertes depuis ce tems-là étoient comme par ſecouſſes & par des efforts que l'enfant faiſoit alternativement, pouſſant ſa tête à l'endroit & au côté droit de l'ombilic de la mere, où il paroiſſoit une tres-groſſe tumeur, & même une ſi grande dilatation des tégumens, qu'on jugeoit aiſément qu'ils étoient conſidérablement émincez par leur extenſion ; car on diſtinguoit tres-ſenſiblement à travers leur épaiſſeur, la dureté du crâne du fœtus. Auſſi tôt que j'eus été informée de toutes ces choſes, j'en donnai avis à Monſieur Hemmerez, pour lors Médecin de la Sale, & à Monſieur de Joüy Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, dont je connois la capacité ſur le fait des Ac-

couchemens : Je leur fis le rapport de tout ce que j'avois reconnu d'extraordinaire dans cette grossesse, & de tout ce que cette Femme m'avoit dit. Ils virent la Femme l'un & l'autre, & ils reconnurent d'abord comme la forme d'une tête qui se poussoit par secousses & de tems en tems vers l'ombilic, à l'endroit que j'ai marqué: Monsieur de Joüy la toucha, mais il ne fut pas plus heureux que moi; & il me dit seulement qu'il n'y avoit pas d'apparence d'accouchement, & qu'il ne pouvoit rien afsûrer de l'état de la matrice. Que faire dans cette rencontre? il y a une apparence de tête d'enfant qui pousse vers l'ombilic, où dés le troisiéme mois de la grossesse, la Malade a senti de fortes douleurs, & à peu prés les mêmes pressemens; on ne peut être afsuré si la matrice n'a point souffert quelquelque dilatation ou quelque hernie; nulle disposition à l'accouchement: on est sur le neuviéme mois, tentera-t'on l'opération Césarienne si cruelle, si dangereuse? En verité, eû égard à toutes les circonstances où l'on se

trouvoit

trouvoit alors, c'étoit une cruauté qu'on n'auroit pû s'empêcher de nommer téméraire, & qu'on ne nous auroit jamais pardonnée, si la mere & l'enfant étoient venus à périr aprés l'Opération ; quoi-que par rapport à ce qui s'est trouvé dans la suite, on avouë que c'eût été le seul moyen, néanmoins encore tres-douteux, de secourir l'une & l'autre.

Monsieur Hemmerez Médecin, ayant jugé à propos d'abandonner quelques jours cette Femme aux efforts de la nature, nous demeurâmes sans rien faire : Elle prit simplement quelques potions cordiales qu'il lui avoit données. Ce Médecin ayant sçû qu'elle ne dormoit ni jour ni nuit, & que par ses cris & ses violences elle incommodoit toutes les autres Malades de la Sale, la compassion lui fit prendre tous les soins imaginables pour soulager cette pauvre Femme ; il fit mêler ce qu'il crut necessaire dans des juleps cordiaux, dont la Malade fut si soulagée, que pendant trois ou quatre jours elle souffroit beaucoup moins que de coûtume, & même elle

dormoit un peu par intervalles : Mais malgré tous ces ſecours, l'opiniâtreté & la véhémence du mal redoublérent ſi fort, que la Malade fut réduite en un état auſſi pitoyable que jamais. Comme elle enduroit toûjours, & qu'elle n'étoit pas encore tout-à-fait à la fin de ſon terme, Monſieur le Médecin propoſa une ſaignée du pied, que l'on fit tres-petite, en conſidération de la délicateſſe de la Malade. Aprés cette ſaignée l'enfant ne fit plus les mêmes efforts pour ſortir par le côté de l'ombilic comme auparavant; & nous remarquâmes qu'il ne formoit plus de tumeur au ventre de ſa mere, parce qu'ayant apparemment perdu les forces & la vie aprés la ſaignée, & non pas à cauſe de la ſaignée, il étoit tombé dans le fond de l'hypogaſtre, ne reſtant dans toute la région du ventre qu'une diſpoſition hydropique, que l'on reconnoiſſoit à l'ondulation & au flotement des eaux.

Depuis ce tems, la Malade ne ſe plaignit plus comme elle faiſoit ; ce qui étant arrivé dix ou douze jours avant

ſa mort, on a eû raiſon de redreſſer Monſieur Saviard de la faute où il étoit tombé la-deſſus.

Une partie de ces eaux s'écoula par l'ouverture de la ſaignée pendant quelques jours, de telle ſorte que cette Femme qui avoit paru avoir beaucoup d'eaux épanchées dans le bas ventre & dans les cuiſſes, devint aſſez menuë avant que de mourir.

Monſieur de Joüy acheve le Récit.

CEtte Femme étant morte le Dimanche vingt-uniéme d'Octobre à deux heures du matin, j'en fis l'ouverture en preſence de Monſieur Colignon Maître Chirurgien, de Madame de Goüey & de quelques autres perſonnes. D'abord que j'eus ouvert les tégumens, il ſortit environ deux ou trois pintes tant d'eau que de ſang: Au même inſtant la tête de l'enfant qui étoit une fille, parut à nû & dégagée de toute enveloppe; ce qui nous fit croire que la matrice étoit percée, & nous vîmes que cette enfant étoit morte: J'ouvris les tégumens depuis

le cartilage xiphoïde jusqu'à l'hypogastre, afin de mieux distinguer toutes chóses. L'enfant étoit encore en partie dans une enveloppe qui lui servoit tout à la fois de matrice & de membrane, n'en ayant point apperçû d'autres. Je tirai l'enfant hors du ventre, attachée à son cordon, que je suivis jusqu'à une grosse masse de chair, qui étoit le placenta où il demeuroit inseré : une portion de cette masse se tenoit fortement au mésentere & au colon du côté gauche, dont je le détachai avec peine, pour ne point rompre le cordon, & pour tout enlever avec l'enfant: A côté de la même masse il-y en avoit une autre plus petite & de la grosseur d'un rein, dans laquelle se traînoient des branches du cordon de l'enfant; elle avoit aussi sa principale adhérance au mesentére.

Il faut remarquer que la grosse masse étoit toute ronde, & que par sa plus grande portion elle étoit attachée interieurement à l'enveloppe dans laquelle l'enfant étoit restée. C'est apparemment en faisant de con-

tinuelles ſecouſſes inutiles pour ſa ſortie, que l'enfant aura percé cette enveloppe où elle étoit naturellement toute renfermée, auſſi-bien que le placenta & les eaux qui ſe ſont enſuite épanchées dans l'abdomen, ce qui aura ſubitement cauſé la mort à l'enfant; aprés quoi les vaiſſeaux du cordon s'étant affaiſſez & dégorgez dans le placenta dérangé, l'auront rendu comme une boule par la quantité des caillots de ſang qui s'y étoient amaſſez. L'enveloppe de l'enfant étoit corrompuë en partie, principalement du côté du nombril de la mere, où ſe trouvoit la tête de l'enfant, & contre lequel elle ſe pouſſoit ſans ceſſe, par des ſecouſſes qui auront beaucoup contribué à la mortification de cette enveloppe, dont il faut que je donne le plan.

Cette poche ou membrane commençoit depuis les bords de la trompe, je veux dire depuis la frange de l'ovaire droit qui ſe trouva plus ſain que le gauche; & elle alloit en ligne oblique du côté gauche, ſe terminer juſqu'au fond de la cavité que forme l'os

ſacrum par ſa courbure & aux côtez de la veſſie, de la matrice & du rectum, deſcendant & s'inſinuant par une petite portion ou allongement, entre la matrice & le rectum, parce que le pied de l'enfant l'avoit dilatée & pouſſée juſques-là. Ce devoit être en cet endroit que Madame de Goüey avoit ſenti le talon de l'enfant la premiére fois qu'elle toucha la mere. La même poche, en ſerrant & comprimant les autres parties voiſines, s'étoit fait à elle-même une place aſſez conſiderable dans la cavité que je viens de dire; en ſorte que la plus grande partie du corps de l'enfant étoit au fond de cette cavité, en une poſture un peu ployée, & non pas à genoux, tandis que la poitrine & la tête s'élevoient & ſe portoient obliquement du côté droit, où la tête enfin formoit vers le nombril l'éminence dont on a parlé.

Cette poche n'étoit apparemment qu'une dilatation & un allongement de la trompe, & une expanſion ou production du ligament large du côté droit. Ce qui me confirme dans cette

pensée, c'est la continuité que cette poche avoit avec ces mêmes parties, avant que j'en eusse coupé une assez bonne portion, que j'enlevai avec l'enfant & le placenta : De plus, je n'avois encore rien separé ni ôté, quand j'apperçûs des distributions de vaisseaux spermatiques, qui paroissoient plus considerables qu'à l'ordinaire, & qui se traînoient des extrémitez de la trompe jusques vers la grosse masse.

Aprés avoir bien consideré tout ceci, je vins à la matrice, que je trouvai dans son entier & dans son état naturel ; sinon qu'elle étoit un peu plus grosse qu'à l'ordinaire, & comme d'une Femme accouchée depuis dix ou douze jours : il ne me parut pourtant en aucune façon que l'enfant y eût été ; ce qui me fit interrompre mon examen, pour avoir d'illustres Témoins des choses rares, que j'espérois découvrir dans la suite de mes recherches.

Sur les deux heures aprés midi, Monsieur Hemmerez le Médecin, Monsieur Du Verney Professeur en

Anatomie & en Chirurgie au Jardin du Roi, Monſieur Mauriceau celébre Accoucheur, & Monſieur Merry Chirurgien & fameux Anatomiſte de l'Académie des Sciences, vinrent à l'Hôtel-Dieu, comme on les en avoit priez, pour nous aider de leurs lumiéres. L'ouverture de la matrice fut tres-exactement faite en preſence de ces Meſſieurs, des Anciens Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, & de pluſieurs autres perſonnes, que la curioſité y avoit attirez : On convint que la conception de ce dernier enfant n'avoit point été faite dans la matrice ; qu'il n'y avoit jamais ſéjourné, puiſqu'on la trouva intérieurement dans la conſtitution ordinaire où elle eſt dans les Femmes qui ne ſont point enceintes, & ſeulement un peu plus groſſe en tout ſon volume, comme je l'ai déja dit, parce que ſes vaiſſeaux s'étoient trouvez plus pleins & plus dilatez que de coûtume, durant tout le tems de cette groſſeſſe laborieuſe.

L'on introduiſit par la corne droite de la matrice, un ſtilet long & menu, qu'on

qu'on fit aiſément paſſer dans la trompe du même côté, juſqu'à trois travers de doigt de longueur : mais on ne put le faire avancer au delà, parce que cette trompe étoit bouchée par le retréciſſement & le reſſerrement qu'elle avoit ſouffert un peu au deſſous de l'endroit où devoit commencer le pavillon qu'il ne fut pas poſſible de reconnoître, parce qu'il s'étoit prodigieuſement dilaté pour former, en ſe confondant avec le chorion & l'amnios qui couvrent naturellement le fœtus une envelope aſſez mince qui s'étendoit depuis la trompe du côté droit, dont on la détacha juſqu'au milieu de la trompe du côté gauche, où l'on en trouva une portion qui s'y étoit colée ; cette même membrane ou tunique s'étant auſſi accrochée à quelques viſceres du bas ventre, au rectum, & à la partie poſterieure de la matrice ; ainſi qu'on le remarqua à des lambeaux qui tenoient encore à ces endroits.

Voilà comme les choſes ſe ſont veritablement rencontrées, & comme je les ai vûës. Les Anatomiſtes, les

Médecins & les Phyſiciens pourront preſentement s'exercer a développer tout ce myſtere & ce jeu de la Nature ; peut-être que cette experience fournira quelque moyen de réſoudre ce fameux Problême, agité avec tant de chaleur par les Anatomiſtes modernes ; ſçavoir ſi le fœtus eſt formé d'un œuf ou de la ſemence : Pour moi, à qui il n'appartient pas d'en ſçavoir là deſſus autant que ceux qui font toute leur étude de la Phyſique ; je penſe que l'on pourroit inferer de ces obſervations, que puiſqu'il ſe peut faire une génération hors de la matrice, comme on le voit dans le cas preſent, il faut que la matiére que la Femme contribuë pour la production, vienne d'une autre partie que de l'uterus, qui ſoit principalement deſtinée pour être le réſervoir de cette matiére, & que ce que l'Homme fournit de ſon côté & envoye à la matrice, ſorte de ce ſac pour aller comme au devant de ce qui ſe détache de la Femme : Il eſt beſoin pour cela de conduits, qui ne peuvent être les vaiſſeaux ſpermatiques & hypogaſtriques de la Femme,

puiſque ce ſont des vaiſſeaux ſanguins toûjours pleins, & que le ſang y circule comme dans le reſte des artéres & des veines. ~~Il n'y a~~ que le tuba qui puiſſe faire cet office ; En effet, c'eſt un conduit manifeſte dont une extrémité eſt ouverte dans la matrice, & l'autre qui eſt déchiquetée ou frangée ſe traîne plus haut : celle-ci étant d'ordinaire libre & flottante de tout autre côté que de celui du teſticule, auquel elle eſt jointe par quelques fibres, pourra dans les diverſes contractions des filets charneux, droits & circulaires dont la trompe eſt compoſée, ſelon toute ſa longueur, ſe mouvoir en s'allongeant, ſe reſſerrant, & s'inclinant dans le tems des approches, où tout le corps change de diſpoſition, & ſe porter enfin juſqu'à ce teſticule ou ovaire qui lui eſt attaché, & qui eſt apparemment le réſervoir de la matiére que la Femme fournit à la génération, l'embraſſer, & en exprimer un œuf ou plus aiſément un ſuc: Mais pour déterminer ſûrement & clairement ſi cette matiére eſt ſemence ou œuf, on doit re-

courir aux expériences ; car la ſemence de la Femme, ſous la forme de quelques gouttes d'humeur, pourroit, ce ſemble, auſſi-bien qu'un œuf, étant jointe à la ſemence de l'Homme, s'arrêter par hazard dans la trompe, & là former enſemble le fœtus, ainſi que je l'ai trouvé autrefois en ce même Hôpital dans une Femme dont l'Hiſtoire ſur ce Fait, merite d'être rapportée ; parce que nous en pouvons tirer quelque éclairciſſement.

Il y a environ ſix années, qu'une perſonne âgée de vingt-deux à 23 ans, ſe fit apporter à l'Hôtel Dieu ; elle étoit tombée toute droite ſur ſes deux jambes, d'un cinquiéme étage, dans une cour, ſur du ſable qu'on y avoit jetté pour paver : cette chute qu'elle avoit faite de deſſus le toit d'une maiſon où elle vouloit grimper, pour s'échapper des pourſuites d'une ennemie furieuſe, cauſa un grand écartement des deux os de la jambe droite ; qui firent deux groſſes tumeurs à côté des malléoles ; de maniére qu'on fut obligé de les ouvrir ; ce qui étant accompagné des grandes

douleurs qu'elle sentoit par tout le corps, à raison du violent ébranlement que toutes les parties de son corps avoient souffert, & de la fiévre qui survint, rendit la maladie fort considerable. Elle déclara sur la fin de ses jours, qu'elle se croyoit grosse de trois mois. La Malade se trouvant à l'extrémité, je fus averti de la chose, pour faire l'ouuerture du corps, aussitôt qu'elle seroit expirée, ce que j'éxécutai ponctuellement : Quand j'eus ouvert les tégumens du bas ventre, j'introduisis ma main pour chercher la matrice, que je trouvai tres petite, comme elle se rencontre aux Filles qui n'ont point encore eû d'enfans : mais je sentis à la corne droite de la matrice une grosseur comme d'un œuf; je crus d'abord que c'étoit une tumeur carcinomateuse; ainsi que j'en avois vû plusieurs fois dans ces parties : Je la coupai avec mon scalpel tout proche de la matrice, & je la tirai pour l'examiner; j'apperçûs les ossemens d'un enfant desséché avec son cordon, & enduit tout autour d'une humeur blanche & plâtreuse comme d'un ver-

nis ; j'en donnai promptement avis à Monſieur Saviard, pour lors Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, & à Madame Morlet Maîtreſſe Sage-femme. Nous trouvâmes toutes les parties de la matrice fort ſaines, & nous les portâmes avec ce fœtus à Monſieur du Verney de l'Académie des Sciences, à qui ce Fait parut tres-rare.

Néanmoins, ſi nous ajoûtons foi aux obſervations de Malpighi & de quelques autres des plus illuſtres Anatomiſtes, il nous ſera difficile de douter que ce que la Femme contribuë à la génération, ſoit un œuf où le plus ſubtil de la ſemence de l'Homme, s'étant inſinué, arrange & developpe toutes les parties du fœtus qui s'y trouvent en deſordre, & tres-embarraſſées avant que la ſemence du mâle arroſe cet œuf pour le rendre fécond : Mais ſuivant la maniére dont on explique que l'œuf ſe détache du teſticule, il n'eſt pas bien malaiſé de donner raiſon de nôtre fait. Dans les premiers tems de la conception, les teſticules de la femelle ſont échauffez

& gonflez, & pour lors l'œuf qui a été touché de l'eſprit ſéminal du mâle, ſe groſſit & ſe pouſſe à l'exterieur avec la glande qui l'environne; la membrane qui enveloppe le teſticule en eſt dilatée en cet endroit, & quelques-unes de ſes fibres s'écartant ou ſe rompant, donnent lieu à l'œuf de ſortir; la glande qui ſerre comme un ſphincter l'œuf de toutes parts, excepté à la partie exterieure où elle eſt ouverte, aidant beaucoup à cela; auſſitôt qu'il eſt échappé de la glande, elle diminuë & diſparoît, & la playe qui s'étoit faite à la tunique du teſticule ſe referme ſi juſte, que ſouvent on n'y apperçoit point de cicatrice: L'œuf eſt d'abord reçû dans le pavillon de la trompe, qui en cette occaſion, embraſſe par ſon extrémité la plus large tout le teſticule: Les fibres muſculeuſes de ce canal, irritées par ce nouveau poids ſe contractant ſucceſſivement, impriment à tout le canal un mouvement vermiculaire, qui conduit l'œuf peu-à peu juſques dans la matrice. S'il arrive donc une obſtruction dans les trompes, comme

on en a remarqué dans nôtre ſujet, l'œuf s'arrêtera neceſſairement en chemin ; c'eſt pourquoi nous pouvons croire que l'embrion ſera reſté ſur les bords frangez de la trompe droite de la Femme dont nous parlons, & qu'y ayant été fomenté, vivifié par l'humeur onctueuſe qui s'y rencontre en tout tems, & par la ſemence de l'Homme qui aura pû ſe gliſſer juſques-là, il ſe ſera attaché a cette partie de la trompe dont il aura tiré la matiére de ſa nourriture & de ſon accroiſſement comme de la matrice même, les trompes pouvant être regardées comme une expanſion ou un prolongement de l'uterus : Enfin, il n'eſt pas difficile de s'imaginer que l'embrion groſſi ſoit tombé par ſon propre poids, en quelque endroit du vuide de l'abdomen, & que là il y ait pris racine comme dans une des trompes. Les enveloppes de l'enfant s'étant unies pendant leur augmentation & leur molleſſe à toutes les parties qu'elles touchoient ; ſçavoir aux inteſtins, au meſentére, au ligament large, &c. d'autant plus qu'il eſt vrai-

ſemblable que la Nature qui paroît prendre un ſi grand ſoin de la multiplication des eſpéces, aura mis dans le corps des meres pluſieurs diſpoſitions à la génération qui peuvent ſe ſuppléer les unes aux autres.

Au reſte, ſi à ces obſervations on joignoit l'anatomie des teſticules de l'Homme & de la Femme, & qu'on fît reflexion ſur l'analogie & ſur les les differences qui ſe trouvent entre les uns & les autres, on répondroit plus clairement à toutes les queſtions qu'on pourroit faire ici.

En effet, on comprendroit bien que ceux des Femmes ne ſont pas conſtruits pour produire une ſubſtance ſemblable à celle que peuvent ſeparer ceux des Hommes, vû que ces derniers ne ſont que des pelotons de petits tuyaux diſpoſez à filtrer une liqueur ſubtile & déliée, capable de fermenter & d'animer une humeur proportionnée dans laquelle elle viendra à s'inſinuer : au-lieu que les teſticules des Femmes ſont comme des ruches de mouches à miel, dans les alvéoles deſquelles ſont contenuës autant de

veſicules pleines d'un ſuc de conſiſtance de blanc d'œuf, étant chacune entourée d'un anneau muſculeux & glanduleux, qui en ſe groſſiſſant avec la veſicule impregnée des particules les plus ſpiritueuſes de la ſemence du mâle, ne peut d'ordinaire que la pouſſer hors du teſticule, comme nous avons dit, & comme on l'a obſervé quelquefois dans des Femmes & dans des femelles d'autres animaux qui avoient conçû depuis peu de jours, l'œuf s'y trouvant à moitié ſorti du teſticule, par l'ouverture qui s'étoit faite à la membrane, & tout prêt de tomber dans le pavillon de la trompe.

Le grand rapport qu'ont ces œufs avec les graines des plantes, doit encore nous rendre la maniére dont les animaux viennent au monde, plus facile à découvrir par celle dont nous voyons que les plantes ſe produiſent: car on remarque dans chaque œuf fécond l'animal en racourci, qui ſurnage à l'humeur qui lui doit ſervir d'abord de nourriture, comme on diſtingue à la pointe de chaque grai-

ne qui doit germer l'abregé de la plante qu'elle poussera ; Et comme on trouve la racine ou le pied de cette petite plante, engagé dans la farine que contiennent les lobes du grain, aussi voit-on que les vaisseaux ombilicaux qui tiennent lieu de racines au nouveau fœtus, se dispersent dans la lymphe que l'œuf renferme : Ainsi de même que le grain jetté en terre se fermente par la chaleur & l'humidité du lieu, & que les parties qui doivent former les feüilles & la tige de la plante, se remplissant & se nourrissant des particules de la farine détrempée, poussent la racine dans la terre jusqu'à ce qu'elle y rencontre un suc qui puisse monter par la même racine dans les autres parties de la plante pour les augmenter & les fortifier ; il peut arriver pareillement que l'extrémité de la trompe n'embrassant point le testicule, parce qu'elle se sera collée au péritoine, aux intestins, *&c.* ou par quelque autre cause que ce soit, facile à deviner, l'œuf tombe en quelque endroit chaud & humide du bas ventre & s'y fermente : que le tendre

corps du fœtus reçoive par ſes pôres les particules déliées de la liqueur nourriciére dans laquelle il nage : que ces particules n'ayant pas la liberté de retourner par où elles ſont entrées, forcent les artéres ombilicales à s'étendre avec la veine, & que ces vaiſſeaux ſe ſubdiviſant & perçant la membrane exterieure de l'œuf, ſe prolongent & ſe traînent de côté & d'autre, juſqu'à quelque partie où ils puiſſent s'unir & puiſer un ſuc nourricier; ſçavoir juſqu'au méſentere, qui eſt l'organe le plus propre à cet uſage, puiſque l'experience nous enſeigne que ſes glandes & ſa membrane peuvent ſe groſſir conſiderablement, que ſes vaiſſeaux ſont en grand nombre, & la plûpart pleins d'une humeur laiteuſe. Je conjecture donc que les vaiſſeaux ombilicaux s'étant attachez à cette membrane, s'y ſeront pliez & repliez en mille differentes façons, pour compoſer les glandes conglomerées des deux placenta dont on a parlé, leſquelles ayant pris racine dans les cellules qui ſe ſeront creuſées au meſentere, en auront tiré par les

veines ombilicales des deux cordons, un aliment proportionné au fœtus.

Cette explication me paroît plus naturelle, que de ſuppoſer que le fœtus ſoit ſorti de la matrice dans la trompe, & qu'aprés s'y être augmenté, il ſoit tombé dans le bas-ventre, puiſque l'on a été convaincu par l'arrangement où les fibres de la matrice ſe ſont trouvées, & par leur conſiſtence, que le fœtus n'avoit pas ſejourné dans la matrice, comme nous l'avons déja remarqué.

Mais en ceci, comme en toute autre choſe, que je ne vois pas encore avec aſſez d'évidence, je recevrai volontiers les inſtructions de gens plus habiles que moi dans ces matiéres; & je ſuivrai avec plaiſir, les explications plus claires qu'on me propoſera ſur nôtre nouvelle Obſervation.

FIN.

RE'PONSE
DE MONSIEUR
SAVIARD.

REPONSE
DE M. SAVIARD, Maître Chirurgien Juré à Paris, à la Critique de l'Extrait de sa Lettre, qui fut inseré dans le Journal des Sçavans du Lundy 26. Novembre 1696. & à ce qui a esté imprimé en consequence sous le nom de Madame de Goüey, alors Maîtresse Sage-Femme de l'Hôtel-Dieu, & sous celuy du Sieur Joüy Serviteur Chirurgien gagnant sa maîtrisse audit Hôpital.

DEPUIS que l'on a commencé à faire des observations sur ce qui regarde la Physique, la Medecine & la Chirurgie, il n'est pas venu à la connoissance de ceux qui s'attachent à cette science ou à ces deux Arts, un fait plus singulier que celuy que j'ay rapporté dans une de mes Lettres, dont

l'Extrait fut inseré dans le Journal des Sçavans du mois de Novembre de l'année derniere 1696.

L'importance de ce fait que je jugeay digne de l'attention des Philosophes, des Medecins, Chirurgiens & Anatomistes, par rapport à la maniere dont la génération se fait; me fit naître l'envie d'en informer les sçavans, aprés plus d'un mois de silence gardé de la part des habiles gens qui en avoient connoissance aussi-bien que moy, & qui en auroient pû faire une deduction plus correcte & plus élégante; mais voyant qu'aucun d'eux ne vouloit se donner la peine d'en instruire le public, j'adressay ma Lettre à l'Auteur du Journal, qui voulut bien en publier l'Extrait dans les premieres feuilles qu'il donna quelques jours aprés.

Comme la demangeaison d'écrire que mes Critiques m'ont reproché mal à propos, puisque je n'ay jamais écrit que tres-peu de chose pour le public, ne me porta point dans ce temps-là à publier ma Lettre; ce n'a point encore esté depuis cette prétenduë demangeaison qui m'a fait prendre la plume, pour me justifier des er-

teurs que l'on m'a fauſſement imputées : mais l'abſence d'un grand nombre de gens qui vont paſſer à la compagne le tems des vacances, ayant donné quelque relâche à mes occupations Chirurgicales, j'ay crû que l'on ne me blâmeroit pas d'employer quelques heures de mon loiſir à me rendre à moy-même la juſtice que je me dois, auſſi-bien qu'à la verité que j'ay avancée, rien n'étant capable de me la faire trahir, tout inepte que je ſois à la défendre des atteintes qu'ont voulu luy donner trois critiques differens dans un ſeul libelle.

Cependant avant de faire une réponſe préciſe à tous les chefs de leur critique, il eſt bon de repreſenter le caractere particulier de ces trois perſonnages, & les differens motifs qui les ont animez contre mon extrait.

Le premier des acteurs de cette ſcene, ou pour mieux dire le ſeul, puiſque les deux autres n'ont fait que luy prêter leur nom & leur mauvaiſe volonté; le premier, dis-je, de ces acteurs eſt un certain Phiſicaſtre dont le merite eſt parfaitement bien exprimé par ſa mine & par ſa parure, & dont le ta-

lent le plus exquis, eſt celuy de ſçavoir accommoder toutes ſortes de faits aux idées qu'il ſe forme prématurément pour les expliquer ſelon ſon genie : au ſurplus grand bâtiſſeur de ſyſtémes, & qui ne trouva jamais de faits inexplicables, n'exiſtaſſent-ils que dans les eſpaces vuides de ſon imagination.

C'eſt ce que les connoiſſeurs ont pû remarquer dans cinq, ou ſix Journaux qu'il fit imprimer en 1695. ſous le titre ſpecieux du Progrez de la Medecine, mais ou ce journaliſte, loin de faire aucun progrez, ne fit que s'éloigner beaucoup du droit ſens, & s'attirer le mépris d'une perſonne d'un rang & d'un mérite diſtingué qui luy avoit accordé ſa protection, le croyant capable d'écrire quelque choſe d'utile ſur le ſujet dont il auroit dû remplir ſes memoires, où l'on ne trouvoit au contraire que fort peu de faits concernans la Medecine, falſifiez pour la plûpart en tout ou en partie, mal deduits, & expliquez d'une maniere pitoyable, mais beaucoup plus de problêmes touchant les Mathématiques & la Geometrie, tres-confus & tres-embrouillez & qui n'ayant aucun rapport à ſon projet ny

au titre qu'il luy avoit donné, furent si mal reçûs du public, que le Libraire ne jugea pas à propos d'en poursuivre l'impression, pour ne pas continuer à en perdre les dépens.

Il est vray que je ne puis pas dire qu'aucun motif de haine ou de jalousie ait animé ce particulier à se déchaîner contre l'extrait de ma Lettre. Je n'ay jamais rien eu à démesler avec luy, & je ne le connois que pour l'avoir vû assez souvent aux Ecoles de Medecine, & au Jardin Royal des Plantes, où le délabrement de son exterieur philosophique le rendoit remarquable; mais le fatal entêtement qu'il a toûjours eu de vouloir reduire tous les faits qui concernent la Medecine ou la Chirurgie au point où il les desiroit pour les expliquer à sa phantaisie, a esté plus que suffisant pour luy faire leurer les deux acteurs qu'il s'est associé de l'esperance d'une haute réputation, s'il consentoient qu'il fit sous leur nom un recit du fait en question qui fût plus conforme que celuy que j'en avois fait aux chimeres qu'il s'étoit déja formées pour en donner une explication Physique à sa maniere, comme il fit bien-

tôt aprés, à la fin du recit qu'il a composé sous le nom du sieur Joüy.

Madame de Goüey alors Maîtresse Sage-Femme de l'Hôtel Dieu, à qui l'on fit faire le second personnage dans cette scene, n'avoit pû resister à la tentation de se rendre celebre en souffrant qu'on la fit parler de ce qui étoit arrivé à la malade en question quelque temps avant sa mort, & l'on doit regreter sur tout pour le ridicule la tissure du discours que cette bonne matrone auroit pû faire la-dessus si le Phylosophe n'avoit parlé pour elle. J'en feray voir un échantillon dans la construction de trois lignes de rétractation sur mon article qu'elle a bien voulu me laisser avant de partir pour un voyage qu'elle est allé faire en Pologne.

Le motif qui porta le sieur Joüy à souffrir qu'on le mît sur la scene pour déclamer contre moy, eut sans doute quelque chose d'original : car il n'eut en cela d'autre vûë que de me recompenser de ce que sortant d'être domestique de Mr P. je voulus bien dés qu'on l'eut fait entrer dans l'Hôpital pour apprendre la Chirurgie, luy mettre la lancette à la main pour luy en-

ſeigner à faire quelques ſeignées, luy apprendre à penſer les malades, l'inſtruire dans la diſſection anatomique, & dans la ſuite du temps luy communiquer ce que je ſçavois ſur les operations les plus difficiles, & notamment ſur la lithotomie qu'il commence à faire paſſablement.

On ſera d'abord étonné d'un procedé ſemblable; cependant l'on conviendra bien-tôt que je ne devois rien attendre de moins de ſon honnêteté quand on ſçaura qu'il eſt en poſſeſſion d'en uſer encore plus mal à l'égard de ſes proches, & que les liens du ſang ne l'engagent pas plus que celuy des obligations les plus eſſentielles.

Aprés avoir démêlé l'intrigue qui a fait déclamer contre mon extrait ces trois critiques differens par la plume d'un ſeul cenſeur, il eſt tems d'examiner ſi la critique qu'il en a faite eſt juſte & bien fondée dans tous ſes articles.

CRITIQUE.

Je commenceray par l'endroit de la ſeconde feuille du préliminaire où le Philoſophe parle ainſi. Je jugeay que

cette grossesse avoit pû être accompagnée de biens des circonstances curieuses, dont la lettre ne faisoit aucune mention, &c.

RE'PONSE.

La pénétration d'esprit du Philosophe est merveilleuse, & elle approche fort du don de prophetie, de prévoir en lisant simplement le recit d'un fait dont il n'avoit jamais entendu parler, qu'il y avoit bien des circonstances curieuses qui y étoient omises. Cependant sa prévoyance toute heureuse & surprenante qu'elle paroisse, est bien facile à expliquer, puisqu'elle n'est qu'un aprés-coup du censeur qui a voulu faire trouver dans le fait ces circonstances curieuses, afin qu'il quadràt mieux à l'explication qu'il en vouloit faire sous le nom du sieur Joüy, selon le plan qu'il s'étoit déja fait par avance. Or pour que ces circonstances curieuses se fussent trouvées dans ma lettre, il auroit falu que j'eusse été doüé d'une prévision semblable à la sienne, qui ne m'étoit pas aussi necessaire pour rapporter le fait selon la verité, qu'elle luy a été

depuis pour en faire une explication qui fût accommodée à ſon faux Syſtéme.

CRITIQUE.

Il parle ainſi dans la troiſiéme feüille. Ils me dirent qu'ils s'étonnoient fort que M. Saviard eût eu la demangeaiſon d'écrire le premier ſur un fait qui ne luy étoit pas aſſez connu, & où il ne pouvoir rien ſçavoir de ce qui s'étoit paſſé de remarquable dans la groſſeſſe de cette femme, puiſqu'il ne l'avoit pas vûë avant ſa mort : qu'au reſte ſon rapport ſur l'état des choſes dans le temps de l'ouverture ne pouvoit être trop fidele ny aſſez précis parce qu'il n'y avoit pas été preſent ; & que lorſque quelques heures aprés, on examina le fait avec plus de ſoin en préſence de quantité d'honnêtes gens qui y furent mandez, ne pouvant regarder qu'à peine par deſſus les épaules des autres, il ne luy étoit pas aiſé de diſtinguer chaque choſe.

RE'PONSE.

Aprés ce que j'ay dit pour me juſti-

fier de la demangeaiſon d'écrire que l'on m'a imputée témérairement, je n'ay autre choſe à repliquer ſur cet article ſi ce n'eſt qu'en cas que le ſieur Joüy prétende que ç'a été la demangeaiſon d'écrire qui m'a porté à luy dérober un fait qu'il prétendoit luy appartenir, ainſi qu'il s'en eſt plaint à pluſieurs de ſes amis, & des miens, il doit ſçavoir qu'en ſe l'appropriant, il en a fait luy-même nn vol à M. Colignon qui étoit ſon Maître en ce temps-là : car ledit ſieur Colignon étant alors le premiere Chirurgien de l'Hôpital, ce fait luy appartenoit à l'excluſion de tout autre ; mais comme il eſt beaucoup plus ſage & plus judicieux que le ſieur Joüy, loin de trouver mauvais que je l'euſſe publié lorſqu'il ne s'étoit pas voulu donner la peine de le faire luy-même, il a été le premier à blâmer la mauvaiſe critique que l'on a faite de ma lettre, à me communiquer le mémoire qu'il en avoit fait pour ſon ſeul uſage, & à me permettre de le donner au public à la fin de ma réponſe, afin que la confórmité qui ſe trouvera entre nos deux recits, me juſtifie abſolument de toutes les erreurs où l'on a

voulu que je fusse tombé.

A l'égard de ce qui s'étoit passé de remarquable durant la grossesse, j'en ay pû parler pertinemment sur ce que m'en avoit dit Madame de Goüey avant qu'on l'eût prévenuë à mon desavantage, & sur le rapport de Messieurs Emmerez & Colignon.

Pour ce qui est de l'état des choses dans le temps de la premiere ouverture du cadavre qui s'étoit fait pendant la nuit, j'ay assez bien retenu le recit que M. Colignon nous en fit avant de faire sa dissection, pour pouvoir m'en expliquer; & ma mémoire m'a été si fidele à cet égard, que la relation de M. Colignon se trouvera parfaitement conforme à ce que j'en ay rapporté dans ma lettre.

Enfin c'est une insigne fausseté de dire que dans l'examen du sujet en présence de ceux que l'on avoit mandez extraordinairement, je ne regardasse qu'à peine par dessus les épaules des autres, puisqu'il est constamment vray que je fus le seul qui éclairay à M. Colignon depuis le commencement de la dissection jusqu'à la fin, & ensuite à M. Mery pour quelques tentatives qu'il

vouloit faire : or comme tous les Chirurgiens & Anatomistes sçavent que l'on ne peut bien éclairer à un Operateur ou à un Anatomiste sans voir agir entre ses mains l'instrument dont il se sert aussi-bien que luy-même, on ne peut douter que je n'aye pû distinguer chaque chose avec beaucoup de facilité, & peut-être mieux qu'aucun des autres spectateurs.

CRITIQUE.

Nôtre prétendu Philosophe finit son préliminaire par ces mots. L'observation étant des plus rares & des plus importantes, j'ay cru obliger le public, du moins ceux qui aiment la Medecine, en leur racontant cette histoire à peu prés dans les termes qu'elle a été faite par les deux personnes dont je viens de parler ; mais pour la mieux éclaircir, on a crû qu'il étoit à propos de détromper d'abord le public, en rapportant l'extrait de M. Saviard dont on marquera les erreurs par articles ; ensuite de quoy on donnera le recit des choses comme elles ont été, afin que les Phisiciens étant mieux informez n'ail-

lent pas exercer leur eſprit ſur des chimeres; mais que raiſonnant ſur ce qui eſt conſtant & tres-verifié, ils en puiſſent tirer des conſequences plus juſtes touchant la maniere dont le fœtus s'engendre & s'accroît.

REPONSE.

Il n'eſt pas neceſſaire que j'inſiſte beaucoup ſur cette concluſion du Philoſophe: car quand j'auray fait voir par les réponſes que je feray inceſſamment à tous les chefs de ſa critique, que les erreurs qu'il m'attribuë ne ſont que les ſuites de ſa mauvaiſe foy ou de ſon ignorance, je laiſſeray la liberté aux Phyſiciens bien ſenſez d'exercer leur eſprit ſur les idées chimeriques d'un bâtiſſeur de Syſtémes dont le cerveau eſt tres-mal timbré, & qui n'a rien vû par luy-même du fait dont il s'agit, ou ſur la relation tres-ſincere & bien circonſtanciée de celuy qui en a fait la recherche luy-même en preſence de pluſieurs perſonnes tres-éclairées dans la Phyſique & dans l'Anathomie qui ſont convenuës de tout ce qu'il avance.

Une femme grosse vint à l'Hôtel-Dieu il y a six semaines pour faire ses couches de son troisiéme ou quatriéme enfant. Treize ou quatorze jours avant sa mort, elle souffroit des douleurs excessives dans la région ombilicale & epigastrique par les differens mouvemens de son enfant; ce qui luy faisoit demander du secours, & souhaitter qu'on luy ouvrît le côté; mais on ne l'écouta pas jugeant la chose trop perilleuse..

Si le sieur Saviard eût vû cette femme avant sa mort, il n'auroit pas allegué faux en cet endroit, car il auroit sçû d'elle-même, qu'en ses dix ou douze derniers jours elle ne souffroit presque plus, parce qu'alors une disposition à l'hydropisie se manifesta, & que son enfant avoit apparement perdu la vie.

REPONSE.

Il n'étoit pas necessaire que j'usse vû la maladie avant sa mort, pour sçavoir que ses souffrances étoient fort diminuées dix ou douze jours avant son decés. Madame de Goüey nous l'avoit dit à M. Mauriceau & à moy, lorsque nous attendions ceux qui avoient été mandez avec nous pour examiner le fait avec

avec plus d'attention. M. Emmerez Medecin qui avoit traité & vû la maladie jusqu'à sa mort, m'avoit dit la même chose, que depuis la saignée du pied qui luy avoit été faite dix ou douze jours avant sa mort, elle souffroit beaucoup moins, mais que jusqu'es-là, elle avoit souffert d'exessives douleurs, par consequent c'est injustement que l'on m'a accusé d'avoir allegué faux en disant qu'elle souffroit excessivement treize ou quatorze jours avant sa mort : il étoit même impossible qu'elle ne souffrît extraordinairement dans ce temps-là, parce que c'étoit alors que son enfant faisoit les plus violens mouvemens dont il étoit capable pour ouvrir la porte de sa prison ; & tous ceux qui sont un peu versez dans la Medecine & dans la Chirurgie, n'ignorent pas que les morts violentes sont toûjours précedées des plus violens efforts.

L'enfant étant mort aprés la saignée du pied, ces mouvemens cesserent ; & c'est une erreur grossiere d'avoir attribué, comme a fait le Philosophe, la cessation des douleurs, à ce qu'une disposition à l'hidropisie se manifesta, parce qu'il n'y a jamais eu de disposition à

l'hidropisie dans tout le fait en question, comme je le feray voir dans la suite.

EXTRAIT.	CRITIQUE.
Elle mourut le 13. du mois d'Octobre dernier. Aussi-tôt Messieurs Colignon & Jouy assistez de Madame de Goüey Maitresse Sage-Femme en firent promptement l'ouverture, pour tirer l'enfant mort ou vif, comme on a coûtume de faire en pareille occasion.	Si le sieur Saviard avoit consulté les registres mortuaires de l'Hôtel Dieu, il auroit sçû que cette mort arriva le 21. Octobre de la presente année.

RÉPONSE.

Je passe condamnation sur cet article non pas pour moy, mais pour l'Imprimeur qui a mis un chiffre pour l'autre : mais j'auray du moins cet avantage au jugement des habiles gens, que le meilleur endroit de la critique d'un Phylosophe soy disant, a été fondé sur une faute d'impression qui n'a alteré le fait en aucune maniere.

Ils apperçurent que l'enfant étoit mort, & observerent qu'il n'étoit point dans la matrice, la trouvant toute entiere auprés de luy. Ils remirent l'examen du reste au lendemain, & manderent M. Emmerez Medecin, M. Mauriceau Maître Chirurgien Juré & tres-habile accoucheur, M. Du Vernay Medecin & Anatomiste du Jardin du Roy, M. Mery Maître Chirurgien avec moy, & plusieurs autres Chirurgiens tant de l'Hôtel-Dieu que de la Ville.

Ce fut l'apresdinée du même jour de la mort qu'on fit cet examen.

REPONSE.

Seconde vetille sur laquelle je me condamne volontiers, & je conviens que l'ouverture ayant été faite entre minuit & une heure, il auroit été mieux de dire que le reste de l'examen avoit été remis à l'apresdinée suivante, quoyque l'usage soit de dire le lendemain quand on fait quelque chose aprés s'être couché pendant la nuit. Mais c'est-là un beau sujet de critique ; que cela fait il a la verité du fait.

EXTRAIT. CRITIQUE.

Nous examinâmes avec attention le corps

Ce fait n'est pas vray, l'orifice interne s'est

de cette femme, & trouvâmes ce qui suit.

Toutes les parties qui composent la matrice tant internes qu'externes aussi-bien que son vagin, étoient fort saines. Elle étoit de la grosseur de celle d'une femme accouchée depuis dix ou douze jours, son orifice interne étoit livide par les differens attouchemens qu'on luy avoit faits tant devant qu'aprés sa mort.

trouvé aussi sain que le reste de la matrice ; ceux qui étoient mieux placez que M. Saviard, l'ont mieux vû que luy, & l'ont jugé tres-sain, & cet orifice ne pouvoit être livide par les divers attouchemens qu'on y avoit faits avant la mort de la femme, puisque M. Joüy & Madame de Goüey, qui sont les seuls qui l'ont touchée, avoüent n'avoir pû atteindre qu'aux bords & aux extrémitez de cet orifice interne, & ne l'avoir pû toucher que fort superficielement, quoy-qu'il eussent fait tout leur possible pour aller plus avant s'assurer de l'état de la matrice.

REPONSE.

Cet article n'est qu'un tissu de faussetez & de contradictions.

1. Aucun des spectateurs ne pouvoit être mieux placé que je l'étois pour voir tout ce qui pouvoit être vû, puisque j'éclairois à M. Colignon qui dissequoit le cadavre comme je l'ay déja dit.

2. Il eſt faux que tous ceux qui étoient preſens ayent jugé que l'orifice interne de la matrice étoit tres-ſain, puiſque M. Colignon, qui l'a mieux vû & examiné qu'aucun autre, rapporte dans ſon obſervation, que l'on pourra lire à la ſuite de ma Réponſe, que l'orifice interne de la matrice étoit noir & livide de l'epaiſſeur d'un écu, ce qui n'a pû être cauſé par des attouchemens ſuperficiels.

3. Il eſt encore faux que M. Joüy & Madame de Goüey ayent été les ſeuls qui euſſent touché cette femme avant ſa mort, puiſque M. Colignon l'avoit auſſi touchée comme il étoit de ſon devoir, ainſi qu'il paroîtra dans ſon mémoire, lequel étant écrit ſimplement & naturellement, porte avec luy les marques de la verité.

4. C'eſt une double contradiction de conclure que l'orifice interne de la matrice n'a pû paroître livide par des attouchemens reïterez, & d'avoüer en même-temps que l'on n'a pû atteindre à ſes bords & à ſes extremitez, & que l'on a fait ſon poſſible pour aller plus avant, ſans neanmoins toucher cet orifice que ſuperficielement. Il faut que

le censeur soit un plat dialecticien pour tirer de semblables consequences, & il faut s'entendre mieux avec soy-même quand on se veut mesler de critiquer les autres.

EXTRAIT.	*CRITIQUE.*
Il ne se trouva aucune marque de cicatrice ny de trous que ceux des deux trompes, encore avoit-on assez de peine d'y introduire des soyes de cochon. *Toute la compagnie convint que l'enfant n'avoit jamais été conçû dans la matrice,*	Il n'y a que le sieur Saviard qui ait la hardiesse d'assurer que les membranes du peritoire formoient la poche qui renfermoit le fœtus. Cette origitaine n'est pas aussi certaine que celle que l'on assignera cy-aprés.

& qu'il n'y avoit point séjourné.

Le testicule droit ou ouvaire étoit fort sain; mais la trompe & sa frange étoient pourries par l'endroit où elle étoit attachée aux membranes.

REPONSE.

Je n'ay pas été le seul qui ait eu la hardiesse de dire la verité en assurant que les membranes du peritoire formoient la poche ou le fœtus étoit enfermé dans la grossesse dont il s'agit, M. Colignon assure la même chose, &

cette origine qui est tirée de l'anatomie, est beaucoup plus certaine que celle que le Philosophe a assignée sous le nom du sieur Joüy, puisque cette derniere n'est qu'ideale, imaginaire, & absolument supposée, comme on le verra dans la suite.

EXTRAIT.	CRITIQUE.
Le testicule gauche étoit gros comme un œuf de poule, rempli d'une serosité puante, & le ligament large, la trompe & sa frange étoient pourries.	Il se trouve peu d'œufs de poule aussi petits qu'étoit ce testicule.

REPONSE.

Critique mal entenduë ; il suffit qu'il s'en trouve quelques-uns pour que celuy dont on parle ait pû paroître de cette grosseur.

EXTRAIT.	CRITIQUE.
Cette poche étoit située entre la matrice & le rectum dans la cavité que forme l'os sacrum par sa courbure.	Il n'a pas bien compris la situation de cette poche, non plus que celle de l'enfant dans ce même sac On les verra mieux dé-

crites dans le recit que nous en donne M. Joüy qui les a vûës.

RE'PONSE.

Monsieur Colignon qui a tres-bien vû ces choses parce qu'il étoit tres-capable de les bien voir, les a aussi rapporté d'une maniere plus conforme à la verité que l'interprete du sieur Joüy, qui ne les a vûës que par des yeux étrangers : aussi conviendra-t-on que M. Colignon les a bien mieux d'écrites dans le mémoire qu'il m'a communiqué, & que l'on trouvera à la fin de ma Réponse.

Mais aprés tout ce que je ne puis concevoir est que le sieur Joüy se soit assez mal envisagé luy-même, pour s'imaginer que le récit que l'on a composé sous son nom luy feroit honneur dans le monde, & qu'on le croiroit être de sa propre composition. Cet aveuglement est terrible : Car qui est-ce connoît le sieur Joüy sans sçavoir en même-temps qu'il n'est pas en état de coudre trois mots d'une maniere un peu supportable ? Il est vray que le Philosophe son secretaire, est un froid discoureur & un fade écrivain ; mais malgré

malgré tout cela il a quelques principes de litterature qui l'aident a exprimer ses pensées, toutes fausses confuses, & extravagantes qu'elles soient, d'une maniere plus tolerable que le sieur Joüy qui n'en a jamais eu, qui n'en a jamais pû avoir, & qui n'en aura jamais. S'il s'avisoit aprés cela de se mettre en tête que quelqu'un ait été assez duppe pour croire que le peu de Philosophie qu'il y a dans l'explication de la grossesse dont on parle, & qui se trouve à la fin du recit qui porte son nom, soit sortie de sa Boutique, il faudroit qu'il fût la happelourde la plus stupide que l'on puisse trouver parmi les Chirurgiens.

EXTRAIT.	*CRITIQVE.*
L'enfant y étoit à genoux inclinant du côté droit, & devoit y être mort depuis sept ou huit jours; car l'épiderme se levoit facilement.	La raison que Monsieur Saviard donne pour prouver la mort de l'enfant ne suffit pas: car on a vû des enfans venir en vie, quoi que leur épiderme se levât aisément, même jus-

ques sur le visage, pour être demeurez quelques temps à sec dans la matrice, les eaux s'étant écoulées un peu avant l'accouchement:

cela arrive encore, lorsque les femmes grosses deviennent hydropiques, parce que les sels âcres qui causent cette maladie dans l'humeur qui environne l'enfant, use & détache aisément cette pellicule On voit d'ordinaire la même chose dans un enfant qui aura resté long-temps au passage ; car les continuelles douleurs & les violentes agitations de la mere aigrissent alors & dissolvent l'acide & les souffres de ces parties humides, comme on le connoît par leurs differentes couleurs, noire, livide, &c. & par leur odeur puante ; mais cela ne s'apprend que dans la grande pratique des accouchemens.

REPONSE.

Pour faire voir que je suis beaucoup moins versé dans la pratique des accouchemens que le sieur Joüy, (car c'est où tend tout le galimatias de la critique) il suffisoit de dire que j'ay eu beaucoup moins de genie que luy pour m'en instruire, puisqu'en dix sept années & plus, que j'ay demeuré dans l'Hôtel-Dieu, j'en ay beaucoup moins appris qu'il n'en sçait depuis environ douze années qu'il y travaille. Cela auroit bien mieux prouvé cette proposition que les sels âcres, aussi bien que la sottise que le Phi-

loſophe a avancée en diſant que les continuelles douleurs, & les violentes agitations de la mere, lorſque les enfans reſtent long temps au paſſage, ſont les diſſolvans des acides & des ſouffres qui ſe trouvent dans les liqueurs.

Cependant ſi le ſieur Joüy vouloit en me rendant juſtice ſe la faire à luy-même & à ſa propre conſcience, il ne pourroit pas diſconvenir, que pendant dix ans conſecutifs que j'ay été le ſeul Chirurgien travaillant aux accouchemens, laborieux dans la Salle des accouchées, j'ay pû acquerir quelque pratique dans l'art des accouchemens.

Au reſte ſi le détachement de l'épiderme n'a pas été la ſeule marque à laquelle on a pû connoître que l'enfant étoit mort depuis pluſieurs jours, Monſieur Colignon fera reſſouvenir le ſieur Joüy qu'outre que l'épiderme étoit détaché de la peau, il avoit des taches livides en pluſieurs endroits, comme on le verra dans ſon obſervation.

Il étoit sorti de son placenta, y étant neanmoins attaché par son cordon, & le placenta étant sorti de la poche, s'étoit rangé du côté gauche; ce qui donna issuë à quantité de sang épanché dans la capacité. Ses bords s'étant raprochez les uns des autres representoient la figure d'une boule à joüer aux quilles. Toutes les membranes qui formoient cette poche, & celles qui l'environnoient étoient gangrenées.

Les membranes de la poche n'étoient veritablement gangrenées qu'à leurs parties superieures que Monsieur Joüy coupa, & enleva avec l'enfant, le reste qui étoit demeuré dans le fond du bassin, ou du vuide formé par la courbure de l'os sacrum, non plus que les membranes qui l'environnoient ne parurent pas à toute la compagnie aussi corrompuës que le marque Monsieur Saviard.

REPONSE.

Les membranes de la poche étoient veritablement gangrenées par tout. Monsieur Colignon l'assure precisément de tout ce qui s'étoit affaissé sous l'enfant dans le fond du bassin, & la plusparT de ceux qui composoient l'assemblée étoient trop éclairez pour ne le pas connoître, & pour n'en

pas convenir. Je passe à quelques remarques que j'ay encore à faire sur certains endroits du rapport qui porte le nom de Madame de Goüey, & sur le recit que l'on a fait achever au sieur Joüy.

Extrait des faussetez que l'on a fait avancer à Madame de Goüey dans son prétendu rapport.

EXTRAIT.

Fol. 13. *On fait ainsi parler cette bonne Dame :* Voulant toucher cette femme dés ce moment là, je ne pûs trouver l'orifice interne de la matrice, mais je distinguay avec mon doigt indice au travers du vagin, une membrane tenduë, épaisse, & remplie d'eau, dans laquelle je sentois le pied d'un enfant replié contre sa cuisse.

REMARQUE.

Je laisse à juger à tous ceux qui sont versez dans l'art des accouche-

mens, si l'on peut distinguer avec le doigt à travers du vagin & d'une membrane tenduë, épaisse, & remplie d'eau, le pied d'un enfant replié contre sa cuisse; puisque dans les accouchemens où les enfans se presentent mal, il est impossible de distinguer à travers les seules membranes & les eaux qu'elles contiennent, le talon, le coude, ou le genou; ces trois parties causant au toucher un sentiment presque égal, de maniere qu'il faut que les eaux soient écoulées, & que l'on puisse toucher ces parties à nud pour en pouvoir bien juger.

EXTRAIT.

Fol. 15. *On fait parler la même personne en ces termes :* Aussi-tôt que j'eus éte informée de toutes ces choses, j'en donnay avis à Monsieur Emmerez pour lors Medecin de la Salle, & à Monsieur Joüy, Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, dont je connois la capacité sur le fait des accouchemens.

REMARQUE.

C'eſt encore une fauſſeté que l'on fait dire icy à Madame de Goüey ; car luy ayant demandé lorſque ſon prétendu rapport commençoit de paroître, ſi elle connoiſſoit aſſez la capacité du ſieur Joüy ſur le fait des accouchemens, pour l'élever autant qu'elle faiſoit dans le rapport qui paroiſſoit ſous ſon nom, elle me répondit que c'étoit une avance qu'on luy faiſoit faire gratuitement, puiſqu'elle ne l'avoit jamais vû travailler dans aucun accouchement.

EXTRAIT.

Fol. 18. *L'on fait dire ce qui ſuit à Madame de Goüey :* Aprés cette ſaignée l'enfant ne fit plus les mêmes efforts pour ſortir par le côté de l'ombilic comme auparavant, & nous remarquâmes qu'il ne formoit plus de tumeur au ventre de ſa mere, parce qu'ayant apparemment perdu les forces & la vie aprés la ſaignée, & non pas à cauſe de la ſaignée, il étoit tombé dans le fond

de l'hypogaſtre, ne reſtant dans toute la region du ventre qu'une diſpoſition hydropique que l'on reconnoiſſoit à l'ondulation & au flotement des eaux.

REMARQUE.

Il n'y a jamais eu d'autre diſpoſition hydropique dans le ventre de la malade dont on parle icy que celle que l'épanchement des eaux contenuës dans les membranes du fœtus, joint à l'épanchement du ſang cauſé par le détachement du placenta y firent naître, puiſque l'on n'en tira guere plus que la quantité que les membranes de l'enfant ont coutume d'en contenir; mais cette diſpoſition hydropique étoit neceſſaire au Philoſophe pour me critiquer au ſujet du détachement de l'épiderme du fœtus que j'ay alleguée comme une marque de la mort de l'enfant depuis pluſieurs jours, ainſi que l'on peut s'en convaincre en reliſant cet article de l'extrait de ma lettre & de ſa critique.

EXTRAIT.

Fol. 18. Depuis ce temps-là *conti-*

nuë à dire la feinte Madame de Goüey, la malade ne se plaignoit plus comme elle faisoit, ce qui étant arrivé dix ou douze jours avant sa mort, on a eu raison de redresser Monsieur Saviard de la faute où il étoit tombé là dessus.

REMARQUE.

La veritable Madame de Goüey m'a laissé avant que de partir pour son voyage, la réponse qu'elle desiroit faire a la fausseté qu'on luy avoit fait prononcer en cet endroit; & c'est l'échantillon que j'ai promis de produire pour faire regreter la beauté du recit qu'elle auroit fait si on l'avoit laissé parler elle-même. Voicy ses propres termes, & sa veritable maniere d'écrire les choses.

Ses a tor que l'on n'a alégué que j'aves dit quile falet redrese le sieur Saviar de la foste dont il estet tombé dans le diffecourt que j'aves alegué d'une grosese par moy de Goüey Sage Femme de l'Hôtel-Dieu de Paris.

EXTRAIT.

Une partie des eaux s'écoula par l'ouverture de la ſaignée pendant quelques jours, de telle ſorte que cette femme qui avoit paru avoir beaucoup d'eaux épanchées dans le bas ventre, devint aſſez menuë devant que de mourir.

REMARQUE.

Voicy la derniere fauſſeté que le Philoſophe a jugé à propos de faire avancer à Madame de Goüey dans le petit Roman qu'il a composé ſous ſon nom. Les eaux du fœtus qui s'étoient épanchées dans le bas ventre, n'ayant point de communication avec l'oedeme des cuiſſes & des jambes, n'ont jamais pû être vuidées par l'ouverture de la ſaignée, laquelle n'avoit effectivement donné l'iſſuë à aucunes ſeroſitez ; puiſque l'oedeme qui avoit paru aux jambes & aux cuiſſes de la malade, comme il arrive preſqu'à toutes les femmes groſſes, ſubſiſtoit encore aprés ſa mort.

Extrait des erreurs qui ont été inserées dans le recit que l'on a fait achever au S. Joüy.

EXTRAIT.

Fol. 20. *Le Philosophe par'e ainsi sous le nom du sieur Joüy.* L'enfant étoit encore en partie dans une envelope qui luy servoit tout à la fois de matrice & de membranes, n'en ayant point apperçû d'autres. Je tiray l'enfant hors du ventre attaché à son cordon que je suivis jusqu'à la grosse masse de chair qui étoit le placenta, où il demeuroit inseré; une portion de cette masse se tenoit fortement au mezentere & au colon du côté gauche, dont je le détachay avec peine, pour ne point rompre le cordon, & pour tout enlever avec l'enfant. A côté de la même masse il y en avoit une autre de la grosseur d'un rein, dans laquelle se traînoient des branches du cordon de l'enfant; elle avoit aussi sa principale adherence au mezentere.

REMARQUE.

Il eſt faux que l'enfant fût encore en partie dans ſon envelope ; il en étoit tout à fait ſorti, auſſi-bien que le placenta, qui n'avoit aucune adherence au mezentere ny au colon; & quoy que je n'aye pas été preſent à l'ouverture qui ſe fit pendant la nuit, j'ay ſçû de Monſieur Colignon, qui examinoit toutes choſes avec beaucoup d'attache, comme ſon devoir l'y engageoit ; j'ay ſçû, dis-je, de luy & du ſieur Figeat ancien Serviteur Chirurgien de l'Hôtel-Dieu qui y étoit preſent, qu'il n'y avoit point à côté du placenta de maſſe charnuë de la groſſeur du rein, qui reçût des branches du cordon de l'enfant, ny qui eût ſa principale adherence au mezentere ; mais que les membranes qui avoient ſervi à envelopper l'enfant & à former la poche, étoient attachées au mezentere & à la trompe droite.

EXTRAIT.

Il faut remarquer que la groſſe maſſe étoit toute ronde, & que par ſa

plus grande portion, elle étoit attachée interieurement à l'enveloppe dans laquelle l'enfant étoit resté.

REMARQUE.

Il faut insister icy un peu plus sur une fausseté que je n'ay peut-être pas assez examiné dans la remarque precedente ; c'est qu'il est tres faux, comme on l'a fait dire au sieur Joüy, que l'enfant n'eût qu'une envelope qui luy servoit tout à la fois de matrice & de membranes ; car cet enfant outre la poche qui luy servoit de matrice, avoit encore les membranes où l'enfant & les eaux sont contenuës à l'ordinaire ; mais le sieur Joüy ne s'apperçut pas de ce que Monsieur Duverney me fit observer, que le chorion & l'amnios étoient repliez sur cette grosse masse ronde qui étoit le placenta ; mais l'enfant n'étoit point resté dans cette enveloppe, comme je l'ay déja dit cy-devant.

EXTRAIT.

Fol. 21. L'envelope de l'enfant étoit

corrompuë en partie, principalement du côté du nombril de la mere où se trouvoit la tête de l'enfant, & contre lequel elle se poussoit sans cesse par des secousses qui auront beaucoup contribué à la mortification de cette envelope.

REMARQUE.

Je ne doute pas que les secousses de l'enfant n'eussent contribué à la mortification de son envelope; mais il est faux que cette envelope ne fût mortifiée qu'en partie, & principalement vers le nombril où l'enfant avoit fait ses plus grands efforts pour sortir; l'envelope ou la poche qui servoit de matrice étoit pourie dans toute son étenduë, comme je l'ay marqué dans ma lettre, & comme Monsieur Colignon l'a observé, & il étoit impossible que la chose fût autrement, l'enfant étant mort depuis si long-temps.

EXTRAIT.

Fol. 21. Cette poche, ou membrane commençoit depuis les bords de la

trompe, je veux dire depuis la frange de l'ovaire droit qui se trouva plus sain que la gauche; & elle alloit en ligne oblique du côté gauche se terminer jusqu'au fond de la cavité que forme l'os sacrum par sa courbure, & aux côtez de la vesie, de la matrice, & du rectum, descendant & s'insinuant par une petite portion ou alongement entre la matrice & le rectum; parce que le pied de l'enfant l'avoit poussé jusques-là. Ce devoit être en cet endroit que Madame de Goüey avoit senti le talon de l'enfant la premiere fois qu'elle toucha la mere.

REMARQUE.

L'on peut observer trois faussetez dans le peu que je viens d'extraire du prétendu recit du sieur Joüy : deux qu'on luy fait avancer comme de luy-même, & la troisiéme qu'on luy fait soûtenir en faveur de Madame de Goüey.

La premiere fausseté consiste en ce qu'il n'a jamais été vray de dire que l'ovaire ait une frange; mais ce qu'on appelle la frange, ou le morceau dé-

chiré, appartient à la trompe, dont il forme l'extrémité.

La seconde erreur consiste en ce que parlant juste, l'on n'a pas dû donner de figure à la poche qui étoit en état d'en changer incessamment, selon la situation & les mouvemens de l'enfant qu'elle contenoit; & ainsi c'est inutilement que l'on a marqué dans le recit en question, que cette poche s'étendoit selon la ligne oblique.

En troisiéme lieu, comme j'ay déja prouvé que Madame de Goüey n'avoit eu qu'une pure vision en croyant distinguer le pied de l'enfant la premiere fois qu'elle avoit touché la mere; la facilité qu'a eu le sieur Joüy à croire une vision pareille, dont j'ay montré l'impossibilité, fait voir clairement qu'il n'a aucune experience dans l'art des accouchemens, ou que s'il en a tant soit peu, il n'y a que la seule Madame de Goüey que l'on a voulu qui s'en soit apperçûe dans son prétendu rapport; mais qui m'ayant parlé plus naturellement là dessus dans une autre rencontre, convint de bonne foy qu'elle n'étoit point du tout instruite de son sçavoir faire sur cet article, parce qu'elle

qu'elle ne l'avoit jamais vû travaill. dans aucun accouchement, comme je l'ay dit cy devant.

EXTRAIT.

Fol. 21. Cette poche n'étoit apparemment qu'une dilatation, ou un allongement de la trompe, & une expension ou production du ligament large du côté droit Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est la continuité que cette poche avoit avec ces mêmes parties, avant que j'en eusse coupé une assez bonne portion que j'enlevay avec l'enfant & le placenta : de plus je n'avois encore rien separé ny ôté, quand j'apperçûs des distributions de vaisseaux spermatiques qui paroissoient plus considerables qu'à l'ordinaire, & qui se traînoient des extremitez de la trompe jusques vers la grosse masse.

REMARQUE.

Si cette poche avoit été une dilatation, ou un allongement de la trompe, l'on n'auroit plus remarqué aucune forme, ny figure de cette partie, ny de sa

frange, ainsi qu'il est arrivé toutes les fois qu'il s'est fait des conceptions prematurées dans la trompe, où aucun enfant n'a jamais pû s'accroître jusqu'à son terme; or le sieur Joüy convient dans le recit qu'on luy attribuë, que la trompe & sa frange paroissoit à l'ordinaire; donc elle n'avoit pas souffert la dilatation ny l'allongement qu'elle auroit dû souffrir pour être capable de contenir un enfant à terme, comme Monsieur Colignon le marque dans son Observation.

De plus ces distributions de vaisseaux spermatiques plus considerables qu'à l'ordinaire, & qui se traînoient des extremitez de la trompe jusques vers la grosse masse, n'ont paru qu'aux yeux du sieur Joüy, qui ne passent pas pour être des plus clairs-voyans; mais toutes ces suppositions étoient necessaires au Philosophe pour établir son systéme, par lequel il a prétendu reduire le fait dont il s'agit au rang des exemples que l'on a de plusieurs fœtus qui ont été conçûs, & qui se sont accrus dans la trompe, au lieu que nous n'avons eu jusqu'à present que ce seul exemple d'un enfant qui ait été conçû, & qui se

ſoit accru juſqu'à ſon terme hors de la matrice & de ſes dépendances.

EXTRAIT.

L'on introduiſit par la corne droite de la matrice un ſtilet long & menu, que l'on fit aiſément paſſer dans la trompe du même côté, juſqu'à trois travers de doigts de longueur ; mais on ne pût le faire avancer au delà, parce que cette trompe étoit boûchée par le retreciſſement & le reſerrement, qu'elle avoit ſouffert un peu au-deſſous de l'endroit ou devoit commencer le pavillon, qu'il ne fut pas poſſible de reconnoître, parce qu'il s'étoit prodigieuſement dilaté pour former en ſe confondant avec le chorion & l'amnios, qui couvrent naturellement le fœtus, une envelope aſſez mince qui s'étendoit depuis la trompe du côté droit dont on l'a détacha, juſqu'au milieu de la trompe du côté gauche, où l'on en trouva une portion qui s'y étoit colée ; cette membrane, ou tunique s'étant auſſi accrochée à quelque viſceres du bas ventre, au rectum, & à la partie poſterieure de la matrice ; ainſi qu'on

le remarqua à des lambeaux qui tenoient encore à ces endroits.

REMARQUE.

Cet article de l'extrait est faux d'un bout à l'autre.

1°. Il est faut que l'on ait introduit par les cornes de la matrice un stilet long & menu, & qu'on l'ait fait aisément passer dans la trompe du même côté jusqu'à trois travers de doigts de longueur. On essaya veritablement de l'introduire aussi bien que l'air à la faveur d'un tuyau tres-delié; & l'on y voulut aussi faire passer des soyes de porc, mais inutilement, & l'on trouva cette trompe absolument boûchée jusques dans la corne de la matrice.

2°. Le retrecissement de la trompe au-dessous de l'endroit où devoit commencer le pavillon, & tout ce qui est rapporté en consequence, est une supposition toute pure; la trompe s'appercevoit dans toute son étenduë, aussi-bien que son pavillon & sa frange.

3°. L'adherence de la poche au mi-

lieu de la trompe gauche, à quelques viſceres du bas ventre, au rectum, & à la partie poſterieure de la matrice, eſt une fauſſeté que le Philoſophe a avancée de gayeté de cœur, puiſqu'elle ne luy a de rien ſervi pour l'édifice de ſon ſyſtéme ny pour ſa fauſſe explication, & cette poche n'avoit d'autres attaches que celles que Monſieur Colignon a marqué dans ſon Obſervation, ſçavoir au mezentere & à la trompe ~~gauche~~ droite.

CONCLUSION.

Aprés avoir fait voir la foibleſſe de la critique de ma Lettre, qui n'a été fondée que ſur des bagatelles indignes de la moindre attention, ſur l'ignorance du Cenſeur, & ſur ſes fauſſes allegations; il eſt inutile que je recite l'explication que ce Philoſophe a voulu faire de cette groſſeſſe extraordinaire; car dés qu'il eſt prouvé que la poche dans laquelle l'enfant étoit enfermé, n'a point été une expenſion de la trompe au-deſſous de l'endroit où le pavillon devoit commencer, mais une ſimple dilatation

du pcritoire, toute son explication tombe d'elle-même, & il paroît qu'il a plûtôt eu dessein de déveloper ses propres idées, que les veritables causes d'un fait si surprenant, que je laisse à examiner aux Physiciens bien sensez, qui croiront sans doute leurs reflexions mieux employées, en suivant la relation fidele de Monsieur Colignon qui a été de droit le veritable examinateur du fait dont il s'agit, qu'en s'arrêtant aux suppositions d'un prétendu Philosophe qui n'a eu d'autre dessein que de faire quadrer toutes les circonstances de cet évenement à l'explication chimerique qu'il s'étoit proposé d'en donner au Public.

Cela étant, on peut présumer que la Dame de Goüey & le sieur Joüy ne seront peut-être pas si bien recompensez qu'ils se l'étoient promis d'avoir prêté leur nom pour debiter des faussetez : cependant il y aura cette difference entre l'une & l'autre, que la Dame de Goüey ne se trouvera coupable que d'une foible vûë d'ambition qui peut être plus excusable dans une personne de son sexe ; au lieu que le

ſieur Joüy ne pourra jamais ſe laver devant les honnêtes gens d'avoir fait ſervir ſon nom & ſes lumieres à vouloir ternir la reputation d'un homme, auquel étant redevable de ce qu'il ſçait dans l'art qu'il exerce, ſa profeſſion propre ſera pour luy un ver rongeant qui luy reprochera ſans ceſſe ſon ingratitude, & le prodigieux excés de ſa jalouſie outrée, qu'il a voulu ſatisfaire aux dépens d'un Maître à qui il a les dernieres obligations.





RELATION CONCERNANT la Grosseſſe d'une femme qui mourut à l'Hôtel-Dieu, dans la Salle des accouchées, la nuit du Samedy au Dimanche 21. Octobre 1696. dans le cadavre de laquelle on trouva un Enfant à terme qui n'avoit point été conçû, ny pris ſon accroiſſement dans la matrice, ny dans aucune de ſes dépendances. Par Monſieur Colignon, pour lors Maître Chirurgien dudit Hôpital.

SUR la fin du mois de Septembre de l'année 1696. une femme groſſe & preſqu'en état d'accoucher, vint à l'Hôtel-Dieu pour faire ſes couches; elle fut miſe dans la Salle des Accouchées à l'ordinaire; & la Maîtreſſe Sage-

Sage-Femme, l'ayant obſervée vint me trouver, & m'invita à monter dans ladite Salle, pour luy dire mon ſentiment ſur cette groſſeſſe qui luy paroſſoit tres-ſinguliere.

Comme j'étois celuy à qui l'on devoit communiquer ces ſortes de faits, achevant pour lors le temps qui m'avoit été preſcrit pour gagner ma Maîtriſe, je ne balançay pas à la ſuivre pour viſiter cette malade ; elle me parut moribonde, & la viſitant, je luy trouvay une tumeur conſiderable immediatement ſous l'ombilic qui étoit cauſée par la tête d'un enfant que l'on diſtinguoit ſous les tégumens fort émincez, & qui ſembloient être tout prêts à s'ouvrir.

La Maîtreſſe Sage-Femme me dit alors qu'ayant touché cette malade, elle avoit ſenti le pied & la cuiſſe de l'enfant ; ce qui m'obligea de la toucher à mon tour ; mais il me fut impoſſible de diſtinguer aucune partie, d'où je conclus qu'il falloit que l'enfant fût hors de la matrice ; & je me confirmay dans cette penſée par l'éminence de ſa tête qui cauſoit la tumeur au ventre telle que je l'ay déja

désignée. Au surplus dans l'état où je voyois les choses, je ne crus pas que l'on pût rien faire de la part de la Chirurgie, sans exposer la malade à un tres-grand peril

Ainsi tout ce que je fis en cette occasion, fut d'ordonner au garçon Chirurgien de la Salle de ne se pas éloigner, pour être en état de s'acquiter de son devoir, en cas que l'on se trouvât obligé de faire l'operation cesarienne, comme on la pratique en ces occurrences dans l'Hôpital & ailleurs, dés que la mere a rendu le dernier soupir.

Je croiois effectivement que cette malade mourroit beaucoup plûtôt qu'elle ne fit, & comme ce fait me paroissoit tres-rare & digne d'une tres-grande attention, je proposay à la MaîtresseSage-Femme de mander d'habiles Accoucheurs pour prendre leur avis dans une conjoncture de cette importance; ce qu'elle ne voulut pas faire au grand préjudice de la mere & de l'enfant, comme on l'a connu depuis.

Cette femme fut cependant prés de trois semaines à languir sans accou-

cher, & jusqu'à la mort de son enfant, qui arriva environ dix ou douze jours avant qu'elle mourût elle-même ; elle souffroit des douleurs extrémes dans tout le ventre, & principalement sous l'ombilic ; & l'on ne peut douter que ces douleurs ne luy fussent causées par les violentes secousses de son enfant, dans les efforts qu'il faisoit contre cette partie pour s'ouvrir un passage que sa situation contre nature l'empêchoit de rencontrer.

Enfin la nuit du Samedy au Dimanche 21. Octobre sur les onze heures & demies du soir, on vint m'avertir que cette femme étoit à l'extremité, & qu'elle alloit passer. Je me rendis aussi-tôt auprés d'elle, assisté du sieur Joüy second Compagnon designé pour la Maîtrisse qui devoit être mon successeur, & du sieur Figeat, l'un des anciens Compagnons Chirurgiens de la maison ; & la malade étant morte aprés quelques instants, nous fîmes promptement l'ouverture de son corps, où nous remarquâmes ce qui suit.

L'incision des tégumens étant faite, l'enfant parut dans le bas ventre

mort, & environné d'eaux noirâtres, & tres-fœtides qui s'échaperent promptement jusqu'à la quantité de deux ou trois pintes ou environ.

Nous épuisâmes ces eaux autant que nous pûmes, aprés quoy nous tirâmes l'enfant qui avoit son cordon attaché à une grosse masse de chair de figure ronde qui étoit son placenta, auquel nous ne pûmes remarquer aucune adherence, & croyant qu'un autre enfant pourroit encore être enfermé dans ce placenta, nous y fîmes une incision, mais nous n'y trouvâmes que du sang coagulé, tel qu'on le trouve dans les autres délivres.

Cet enfant avoit non-seulement toutes ses parties tres-bien formées, mais il étoit même des plus gros qu'il y ait à terme. L'épiderme étoit separé de sa peau avec des taches livides en plusieurs endroits; ce qui nous persuada qu'il falloit qu'il y eût quelque temps qu'il fût mort.

Il étoit situé du côté droit, le corps un peu plié, & la face en devant; mais le placenta étoit du côté gauche, sans être pour lors adherent à aucune partie. Je ne prétens pas in-

ſinuer par là qu'il n'ait eu aucune attache : car je ſuis perſuadé au contraire par raiſon & par experience, que comme un fruit ne peut tirer ſa nourriture de l'arbre qui l'a produit, s'il n'y eſt attaché, auſſi un enfant ne peut s'être accrû au point où celuy-là ſe trouvoit, ſans que ſon placenta eût été attaché à quelque partie, & qu'il n'y eût eu des vaiſſeaux qui luy euſſent communiqué les ſucs neceſſaires pour le faire ſubſiſter, croître & ſe nourrir : mais il falloit que dans la corruption generale de toutes ſes enveloppes, ces attaches ſe fuſſent rompuës, ou qu'elles ſe fuſſent détachées, & par les mouvemens violens de l'enfant dans les efforts qu'il avoit fait pour ſortir, & par les longues & exceſſives douleurs que la mere avoit ſouffertes quelque temps avant ſa mort.

En effet nous trouvâmes toutes les parties contre leſquelles l'enfant devoit avoir fait ſes plus violens efforts, affectées de gangrene & de putrefaction. La premiere que nous apperçûmes fut le peritoine que nous trouvâmes non ſeulement pourri, mais encore détaché des muſcles du bas

ventre ; ce qui nous fit croire d'abord que c'étoit la matrice dilatée ; mais en examinant les choſes plus à fond, nous vîmes les muſcles à nud, & nous fûmes alors convaincus, que ce n'étoit que le peritoine.

Aprés cela en ſuivant la même route, nous rencontrâmes une grande membrane toute gangrenée, & nous la prîmes encore avec plus d'apparence pour la matrice ; mais en cherchant à découvrir ſon origine, nous apperçûmes la matrice dans le fond du baſſin de l'hypogaſtre, & l'ayant trouvée fort ſaine dans ſa ſubſtance, à la reſerve qu elle paroiſſoit plus groſſe qu'à l'ordinaire, nous la jugeâmes ſemblable à celle d'une femme qui étoit accouchée depuis dix ou douze jours; mais nous ne trouvâmes aucune apparence que l'enfant y eût été en aucune maniere. Au reſte cette grande membrane gangrenée dont j'ay déja parlé, étoit dans le fond du baſſin attachée au mezentere, & à la trompe droite.

Nous examinâmes enſuite le teſticule droit, que nous trouvâmes fort ſain, mais la trompe & ſa fra ng

étoient plus allongées qu'à l'ordinaire, & corrompuës dans leur extrémité.

Pour ce qui est du ligament large, & de la trompe du côté gauche, tout étoit dans sa situation naturelle, mais tres corrompu; & le testicule du même côté étoit extrémement gros, livide, & rempli d'une serosité purulente & tres-fœtide.

Les choses étant en cet état, & ne pouvant pousser plus loin nôtre découverte sans ouvrir la matrice, je crûs le fait trop important & trop rare, pour ne le pas communiquer aux personnes les plus éclairées, & les plus capables de nous servir en même-temps de témoins & de guides dans cette recherche; ce qui me fit remettre le reste de l'examen à l'apresdinée.

La Maîtresse Sage-Femme se chargea d'avertir Monsieur Mauriceau qui s'est rendu tres-celebre dans l'art des accouchemens, & Monsieur Mery Chirurgien. J'avertis de ma part Monsieur Duverney, Professeur en Anatomie, & en Chirurgie au Jardin-Royal, dont le nom & le merite

ſont connus, & Meſſieurs Saviard & Caſtets Maîtres Chirurgiens à Paris, au premier deſquels j'ay eu l'honneur de ſucceder; & je fis avertir pluſieurs autres Chirurgiens habiles, tant de la Maiſon que de la Ville.

Dans la matinée je fis le recit de ce fait à Meſſieurs de Bourges, Lombard, Morin, Enguehard & Emmerez tous Medecins de la Maiſon qui le trouverent tres-ſingulier, & qui ſe tranſporterent où étoit le cadavre, pour voir les parties dans la ſituation où nous les avions trouvées. Monſieur Emmerez qui avoit traité la malade, m'ayant prié de l'attendre pour être témoin du reſte de l'ouverture, ne manqua pas de ſe trouver à l'heure dite : enſorte que l'aſſemblée de tous ceux que l'on y avoit invitez, & de pluſieurs autres que leur curioſité y avoit fait venir, ſe trouvant formée ſur les deux heures, je leur fis le détail de tout ce que nous avions découvert la nuit précedente, en leur faiſant une nouvelle démonſtration des parties que nous avions examinées dans leur propre ſituation.

Cette repetition étant achevée, l'on

examina toutes les parties exterieures de la matrice, ausquelles on ne remarqua aucune ouverture, rupture, ny cicatrice.

Ensuite je séparay l'os pubis, afin de mieux suivre le progrés du vagin que j'ouvris selon toute sa longeur, & l'on n'y trouva rien d'extraordinaire, si ce n'est que l'orifice interne de la matrice étoit noir & livide environ de l'épaisseur d'un écu, & l'on jugea que cette lividité avoit été causée selon toute apparence par les attouchemens que l'on y avoit pû faire.

Je proceday ensuite à l'ouverture de la matrice qui se trouva tres-saine dans tout son corps, sans qu'il y parût aucun trou que ceux des trompes, dans lesquels il me fut impossible d'introduire le plus petit stilet. Monsieur Duvernay qui étoit vis-à-vis de moy, me prêta des tuyaux pour essayer d'y introduire l'air, ce que je tentay inutilement : J'éprouvay ensuite si des soyes de cochon pourroient y passer, mais j'y trouvay les mêmes difficultez.

Aprés que j'eus fait toutes ces tentatives, je priay Monsieur Mery

d'eſſayer la même choſe, ce qu'il fit ſans y pouvoir mieux reüſſir. Sur quoy toute la Compagnie convint unanimement que l'enfant n'avoit jamais été conçû, ny pris ſon accroiſſement dans la matrice, ny dans aucune de ſes dépendances.

FIN.

A PARIS,
Chez Jacques Collombat, ruë Saint Jacques, au Pelican. 1698.

Fautes & obmiſſions à corriger dans l'Impreſſion de ce Livret.

DAns la premiere page ligne 12. ſerviteur Chirurgien, *liſez* Compagnon Chirurgien.

Dans la 13. lig. maîtriſſe, *liſ.* maîtriſe.

pag 5. ligne 3. à la compagne, *liſez* à la campagne.

Page 12. lig. 11. *liſez* un vol.

Page 16. ligne 2. de la Réponſe, la maladie, *liſez* la malade.

Page 17. ligne 2. vû la maladie, *liſez* vû la malade.

Page 24. ligne 10. de la Réponſe, car qui eſt ce connoît, *liſez* car qui eſt-ce qui connoît.

Page 36. ligne 12 de la Remarque, Figeat ancien ſerviteur Chirurgien, *liſez* ancien Compagnon Chirurgien.

Page 39. ligne 3 que la gauche, *liſez* que le gauche.

Page 39. ligne 11. l'avoit pouſſé, *liſez* l'avoit pouſſée.

Page 46. ligne 1. du peritoire, *liſez* du Peritoine.





